

L'Indicateur ISR 2009

Fonds ouverts : Les chiffres de l'Investissement Socialement Responsable

Les chiffres présentés dans l'Indicateur concernent les OPCVM ouverts distribués en France et soumis à une approche ISR systématique. Pour ce qui est du marché de l'ISR français, Novethic publie chaque année au printemps une étude spécifique qui permet de distinguer les clientèles d'investisseurs (institutionnels et particuliers) et inclut la gestion dédiée.

34 milliards d'euros

+68%

268 fonds

Fonds ISR ouverts distribués en France

Au 31 décembre 2009. Sources : Novethic, Morningstar.

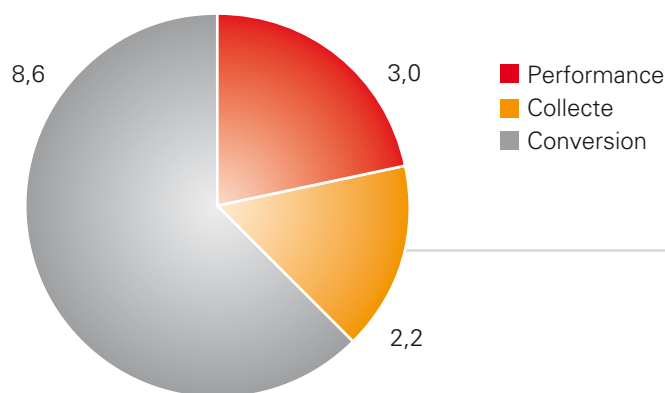
	Encours en millions d'euros			Nombre de fonds	
	2008	2009	Progression	2008	2009
Fonds actions	9 308	13 963	+50,0%	139	165
Fonds diversifiés (actions)	274	316	+15,2%	7	7
Fonds diversifiés	996	1 055	+5,9%	18	17
Fonds diversifiés (taux)	477	474	-0,6%	12	13
Fonds obligataires	2 879	3 561	+23,7%	35	43
Fonds monétaires	6 285	14 594	+132,2%	16	23
Total	20 219	33 964	+68,0%	227	268

■ Fonds ISR : Une croissance toujours à deux chiffres

L'année 2009 est un bon cru pour les OPCVM ISR distribués en France dont les encours ont augmenté de +68%, atteignant près de 34 milliards d'euros. Ces deux dernières années auront vu l'émergence puis l'explosion des fonds monétaires. Les fonds actions ne sont pas en reste, avec plus de la moitié des 63 nouveaux fonds recensés en 2009. 22 fonds ayant été retirés, suite à leur clôture, leur fusion ou un changement de gestion, le bilan net pour 2009 est de 41 nouveaux fonds.

Sources de croissance des fonds ISR

En termes d'encours, en milliards d'euros. Sources : Novethic, Morningstar.

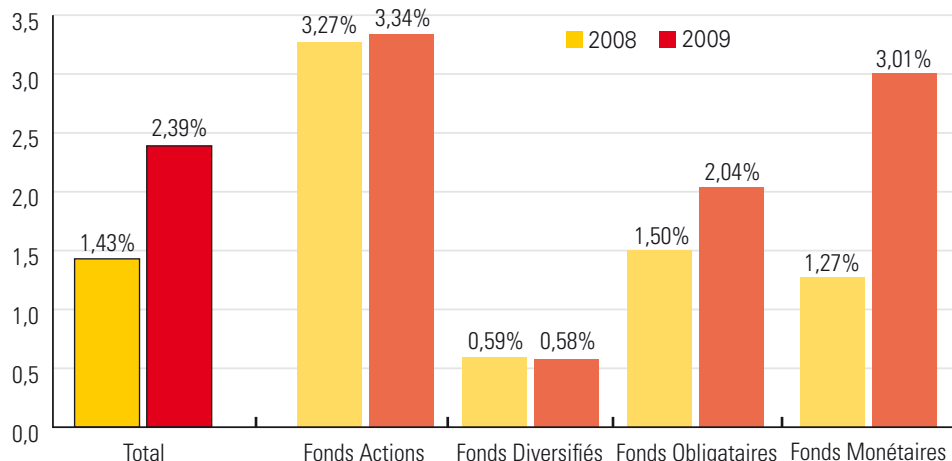


■ Les conversions se poursuivent, la performance revient

L'adoption de contraintes ISR pour des fonds existants, essentiellement monétaires, explique près des deux tiers de la croissance des encours ISR en 2009. Les fonds actions représentent quant à eux la majeure partie de la croissance due à la performance financière et ils captent également l'essentiel de la collecte avec 2 milliards d'euros de nouvelles souscriptions.

Part des fonds ISR dans les encours globaux

Fonds de droit français. Sources : Novethic, Morningstar, AMF.



■ La part de marché de l'ISR a doublé en deux ans

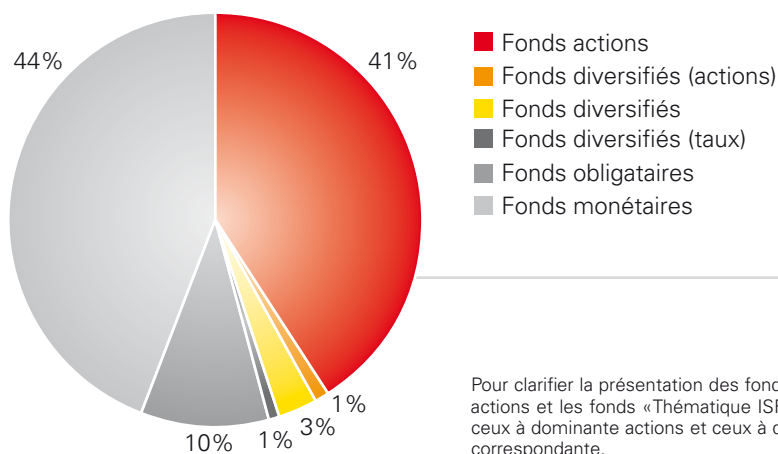
Les fonds de droit français réalisent une meilleure année encore que les autres, avec 31 nouveaux fonds et une croissance des encours de +83%. Ils dépassent aujourd'hui les 24 milliards d'euros. Les encours des fonds ISR de droit français représentent aujourd'hui 2,39% des encours recensés par l'AMF au 31 décembre 2009, contre 1,43% en 2008 et 1,02% en 2007. Retenons également qu'à l'AMF, un fonds « Actions des pays de la zone euro » sur neuf est un fonds ISR.

Fonds ISR

268 fonds ISR ouverts sont distribués sur le marché français au 31 décembre 2009.

Répartition par classe d'actifs

En termes d'encours, au 31 décembre 2009. Sources : Novethic, Morningstar.



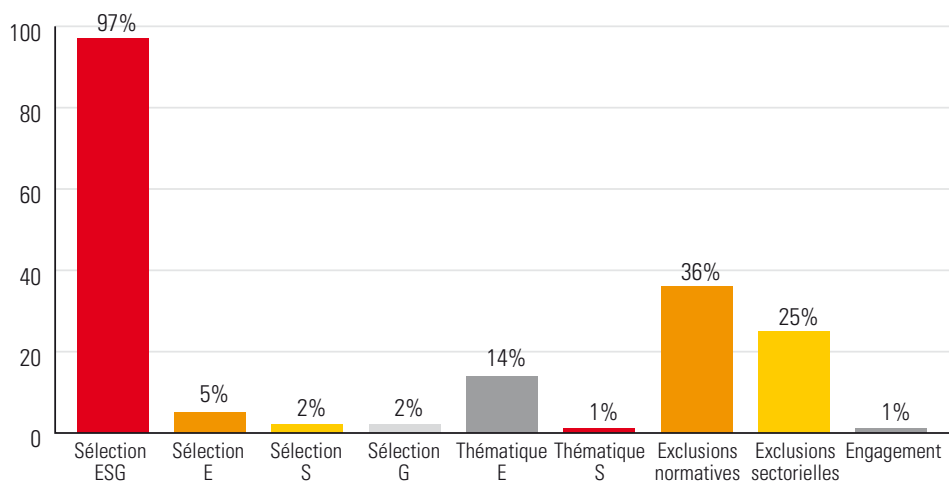
■ Les produits de taux majoritaires

Le marché de l'ISR est aujourd'hui porté par les fonds monétaires, désormais la première classe d'actifs en volume. Les fonds monétaires, sept fois moins nombreux que les fonds actions, sont en effet beaucoup plus importants en termes d'actifs. Si les produits de taux dominant aujourd'hui les actions, les encours des fonds monétaires fluctuent fortement d'un trimestre à l'autre alors que les fonds actions et obligataires connaissent des croissances plus régulières.

Pour clarifier la présentation des fonds par classe d'actifs, Novethic a choisi de regrouper les fonds « Best in class » actions et les fonds « Thématique ISR » actions au sein des fonds actions. Parmi les fonds diversifiés, on distingue ceux à dominante actions et ceux à dominante taux. Les fonds de fonds sont recensés au sein de la classe d'actifs correspondante.

Répartition par approche ISR

En termes d'encours, au 31 décembre 2009. Sources : Novethic, Morningstar.

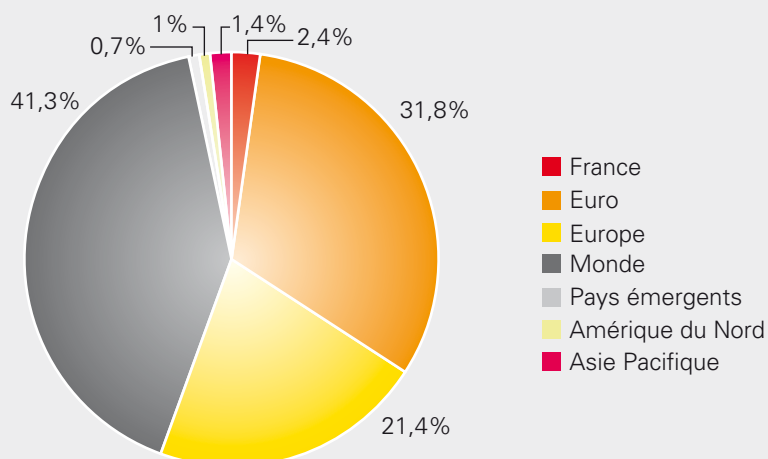


■ Des fonds attachés à la sélection ESG

La sélection ESG de type « best in class » reste la norme en France. Les approches thématiques, cantonnées aux fonds actions, et les pratiques d'exclusion normative connaissent cependant un intérêt croissant. Les approches plus historiques d'exclusion sectorielle (alcool, tabac, armement) sont toujours utilisées par un quart des fonds en termes d'encours, cette proportion montant à 38% pour les fonds non monétaires.

Fonds ISR actions : Répartition par zone géographique d'investissement

En termes d'encours, au 31 décembre 2009. Sources : Novethic, Morningstar.



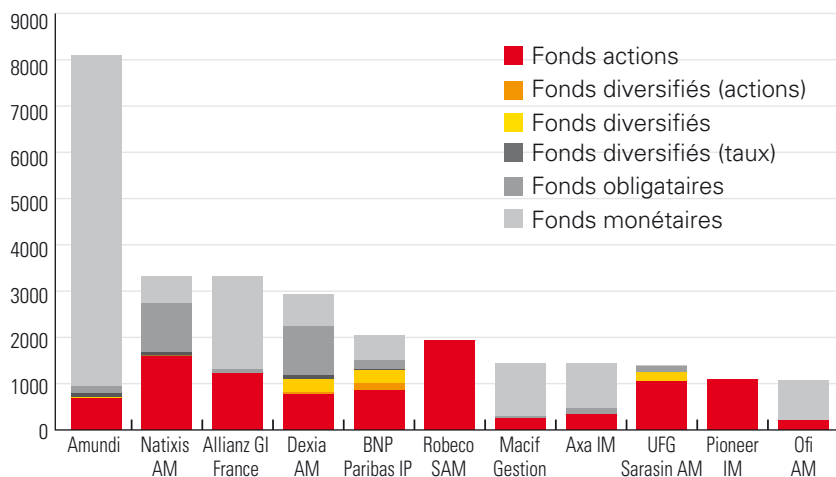
■ Diversification progressive des zones d'investissement

La répartition des encours par zone d'investissement évolue peu par rapport à 2008. Les encours investis dans les zones Pays émergents, Amérique du Nord et Asie Pacifique ne représentent toujours qu'une part très faible des encours (3,1% contre 53,3% pour les zones Euro et Europe) mais ont connu les plus fortes progressions cette année, signe que l'analyse ESG arrive à couvrir de plus en plus de zones d'investissement. La zone Euro, berceau traditionnel des fonds ISR en France, a ainsi légèrement reculé en proportion, au profit de toutes les autres zones.

63 sociétés de gestion offrent au moins un fonds ISR sur le marché français au 31 décembre 2009.

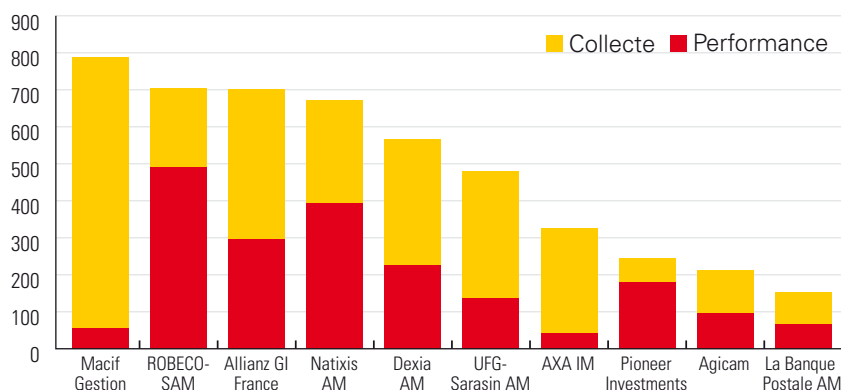
Classement des sociétés de gestion implantées sur le marché ISR français

Sociétés comptabilisant plus d'un milliard d'euros d'encours, au 31 décembre 2009. Sources : Novethic, Morningstar.



Classement des sociétés de gestion par croissance des encours

Sociétés ayant les plus fortes progressions en termes d'encours, hors conversion à l'ISR de fonds existants. Sources : Novethic, Morningstar.



Un palmarès fluctuant au rythme des conversions

Le nombre de sociétés de gestion actuel (63 contre 60 fin 2008) masque les mouvements du marché en 2009 : six nouveaux acteurs, deux sorties (clôture de fonds ISR chez George V AM et LODH) et une fusion. Société Générale AM a apporté un milliard d'euros d'actifs dans son mariage avec Crédit Agricole AM qui a abouti à la création, le 1er janvier 2010, d'une seule société de gestion Amundi. Cette nouvelle entité prend désormais la tête du classement avec 8 milliards d'euros d'encours et fait cavalier seul devant Natixis AM, qui remonte sur la 2ème marche. Notons l'entrée de Macif Gestion, Axa IM et OFI AM dans ce classement.

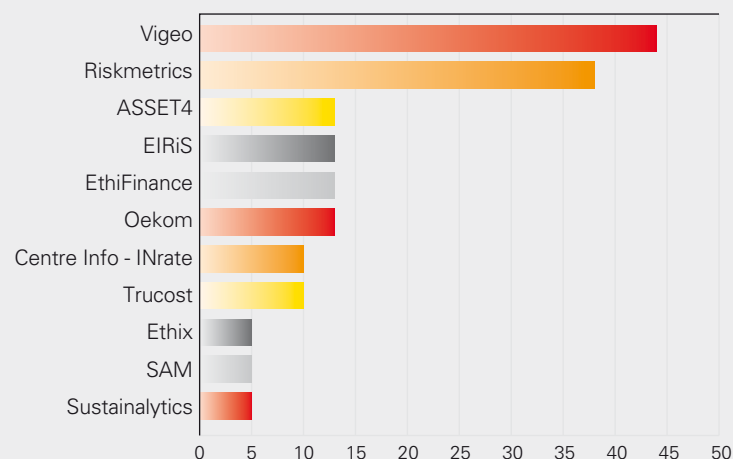
Quatre nouveaux acteurs français, CCR AM, Edmond de Rothschild AM, IT Asset Management et Mandarine Gestion entrent également sur le marché, et deux sociétés étrangères entament la distribution de leurs fonds en France : F&C Investments et First State Investments.

Collecte et performance : les challengers s'affirment

On ne connaît pas encore les retombées sur l'ISR de plusieurs fusions en cours : Fortis IM et BNP Paribas IP, l'UFG et LFP, Prado Épargne Gestion et AGICAM. Par ailleurs, les pratiques en matière d'ISR d'Amundi, nouveau leader du marché, seront déterminantes sur les tendances du marché en 2010 (voir *Essentiel de l'ISR*). Pour l'instant et hors conversion, ce sont d'autres acteurs qui engrangent des encours, que ce soit en collecte (Macif Gestion et Allianz GI sur le monétaire, Natixis AM sur l'obligataire, Dexia AM en actions) ou en performance (Robeco SAM, Natixis AM, Allianz GI).

Agences de notation : un marché en mutation

Taux de pénétration des agences de notation extra-financière (en %) des sociétés de gestion commercialisant des fonds ISR en France, au 31 décembre 2009. Source : Novethic.



On assiste cette année à une véritable recomposition du paysage des fournisseurs d'informations extra-financières. D'une part, des prestataires de services financiers voient dans l'intégration d'informations ESG un nouvel axe stratégique : Thomson Reuters acquiert ainsi ASSET4 et plus récemment, Bloomberg a lancé un service développé en interne (voir *Essentiel de l'ISR*). D'autre part, des agences de notation s'unissent afin de mutualiser leurs moyens ou d'étendre leur couverture de titres : INrate et Centre Info deviennent partenaires et Sustainalytics acquiert Jantzi. RiskMetrics, spécialisé dans l'évaluation des risques, élargit son expertise à la notation extra-financière grâce aux acquisitions d'Innovest puis KLD. L'avance de Vigeo s'amenuise, autre signe que le marché évolue.

92 fonds ISR ouverts distribués sur le marché français ont obtenu le label ISR Novethic en 2009
 Pour la première fois, Novethic publie des statistiques sur les fonds labellisés afin de suivre leur évolution.

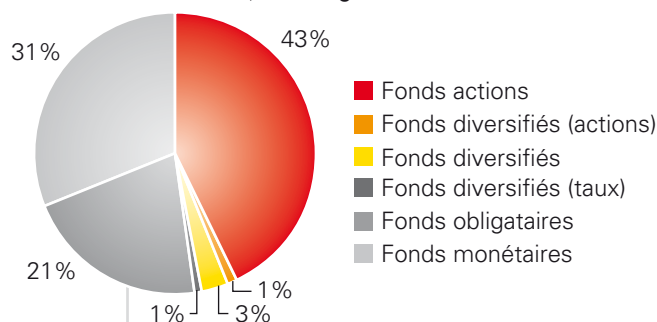
Fonds ISR labellisés distribués en France

Au 31 décembre 2009. Sources : Novethic, Morningstar.

	Encours en millions d'euros	Nombre de fonds
Fonds actions	4 842	61
Fonds diversifiés (actions)	52	1
Fonds diversifiés	289	2
Fonds diversifiés (taux)	151	3
Fonds obligataires	2 358	19
Fonds monétaires	3 504	6
Total	11 195	92

Répartition par classe d'actifs

En termes d'encours, au 31 décembre 2009.
 Sources : Novethic, Morningstar.

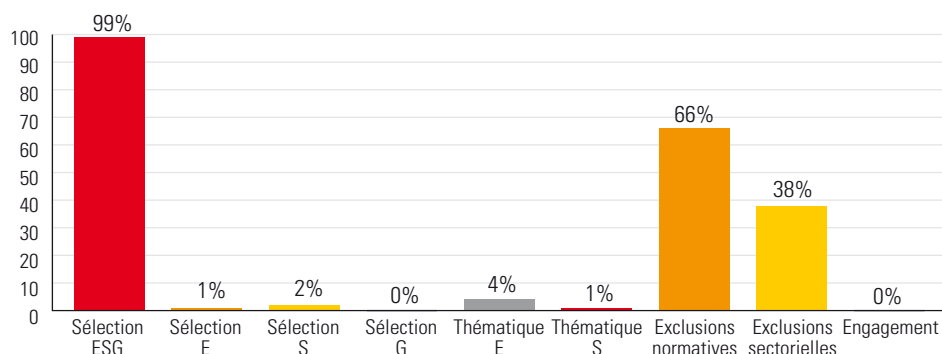


Les fonds labellisés en phase avec la répartition du marché

Avec 92 fonds labellisés et plus de 11 milliards d'euros d'encours, les fonds ayant obtenu le label ISR Novethic en 2009 représentent un tiers des fonds ISR distribués en France, tant en termes d'encours que de nombre. La répartition des fonds labellisés par classe d'actifs est également proche de celle du marché, en ligne avec la vocation du label d'être applicable à tous les types de fonds distribués en France.

Répartition par approche ISR

En termes d'encours, au 31 décembre 2009. Sources : Novethic, Morningstar.

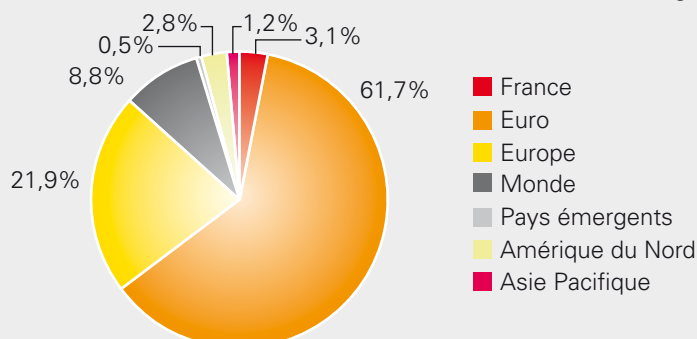


Les approches d'exclusion très représentées

Si la sélection ESG concerne, comme pour l'ensemble des fonds ISR, la quasi-totalité des fonds ISR labellisés, on observe une application largement supérieure des approches d'exclusion. L'exclusion normative concerne ainsi les deux tiers des encours labellisés, et l'exclusion sectorielle près de 40%, alors qu'elles représentent respectivement 36% et 25% des encours ISR totaux. Ces approches peuvent sembler plus accessibles aux investisseurs particuliers, à qui le label ISR s'adresse en premier lieu.

Fonds ISR actions labellisés : Répartition par zone géographique d'investissement

En termes d'encours, au 31 décembre 2009. Sources : Novethic, Morningstar.



Des zones d'investissement plus réduites

La répartition des encours des fonds labellisés par zone d'investissement est moins diversifiée que pour l'ensemble des OPCVM ISR. Les premiers sont ainsi présents sur des zones plus restreintes, en majorité sur la zone Euro et l'Europe, principalement en raison des limites de la couverture proposée par l'analyse extra-financière sur d'autres régions du monde où l'ISR est encore émergent.



L'indicateur est réalisé par le centre de recherche ISR

Auteurs : Dominique Blanc, Samer Hobeika et Aela Cozic

Directeur de la publication : Jean-Pierre Sicard

L'indicateur ISR est exclusivement diffusé aux abonnés de l'Essentiel de l'ISR.

Copyright Novethic. La reproduction de son contenu est interdite pour tous pays, tous supports, tous procédés, sauf autorisation expresse de l'éditeur.

L'indicateur ISR est imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par un imprimeur agréé Imprim'vert.



Publication éditée par Novethic - SASU au capital de 1 668 260 €
 RCS Paris B 437 499 296 - 56 rue de Lille 75007 Paris

Les places financières appelées à se mobiliser sur le reporting ESG des entreprises

La SEC, autorité des marchés financiers américains, a publié, fin janvier, une nouvelle directive destinée à clarifier la nature des informations que les entreprises cotées doivent fournir aux investisseurs concernant les impacts concrets que peut avoir le changement climatique sur leurs activités. Cela devrait amener les compagnies américaines à mettre la communication sur leurs émissions de CO₂ en tête de leurs priorités de reporting. C'est du moins l'espoir de F&C, seul investisseur européen à avoir participé à l'appel lancé à la SEC ayant abouti à cette nouvelle exigence. « *Même si nous n'avons pas encore d'informations précises sur ce qui va être demandé* », explique Karina Litvak, responsable de l'investissement responsable de F&C, « *cette décision devrait contribuer à mieux définir et évaluer le risque concret que représente l'enjeu du changement climatique, par nature complexe et de long terme. Elle devrait convaincre les entreprises américaines qui doutent encore de la menace climatique et celles qui sont à la traîne pour répondre aux attentes des investisseurs sur le sujet* ».

La décision de la SEC fait suite à un mouvement, amorcé fin 2009 par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), destiné à inciter les places financières mondiales à demander un reporting Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) aux entreprises cotées sur leurs marchés. Le 2 novembre dernier, trois organisations onusiennes (PRI, Global Compact et la Conférence sur le commerce et le développement) ont uni leurs forces et organisé une Conférence intitulée « Sustainable stock exchanges ». Elle a rassemblé une centaine de dirigeants d'institutions financières mondiales pour débattre du rôle des marchés cotés dans l'amélioration des politiques de développement durable des entreprises.

Une plate-forme a été mise en place par les PRI pour fédérer les initiatives existantes qui prennent soit la forme d'indices boursiers locaux rassemblant les entreprises les mieux disantes sur le développement

durable soit d'une exigence réglementaire nationale d'information à l'image de l'article 116 de la loi NRE. Paul Abberley, directeur général d'Aviva Investors, qui fait partie de ce mouvement, plaide pour « *une obligation environnementale globale des entreprises cotées les conduisant à évaluer leur « business model » en fonction des critères de développement durable et à soumettre leur stratégie ESG au vote des assemblées générales annuelles* ».

Pertinent, harmonisé et comparable, c'est ainsi que les investisseurs définissent le genre de reporting ESG qu'ils attendent des entreprises. Or elles sont encore loin de le leur proposer comme vient de le démontrer l'étude publiée par Vigeo, le 27 janvier dernier, qui analyse les données fournies par 700 entreprises européennes cotées.

L'agence de notation extra-financière a voulu savoir quels étaient les sujets sur lesquels les entreprises choisissaient de rendre compte. Les résultats montrent que de gros progrès restent à faire. Le taux de disponibilité globale des indicateurs est de 69% mais 81% d'entre eux concernent des objectifs et 49% seulement des résultats. Au delà des données quantitatives, Vigeo estime que seules 30% des politiques ESG des entreprises évaluées sont pertinentes au regard des normes publiques et des conventions internationales. Enfin, sans grande surprise, la gouvernance est le domaine dans lequel on trouve le plus de renseignements ainsi que les conditions de travail et les droits fondamentaux de salariés sont les sujets sur lesquels l'information est la moins complète.

Il est probable que seul un cadre réglementaire européen pourrait conduire les entreprises évaluées par Vigeo à fournir des données homogènes. C'est un sujet sur lequel devrait se pencher la nouvelle Commission. En attendant, un vaste processus de consultation sur le reporting ESG est mis en place au sein des instances de l'Union Européenne à travers des groupes de travail associant toutes les parties prenantes. ■

■ Les investisseurs cherchent à mesurer la valeur verte des bâtiments

La première étude mondiale sur les performances environnementales du secteur immobilier a été publiée, le 28 janvier, par l'université de Maastricht, en partenariat avec trois fonds de pension néerlandais (ABP, PGGM et USS). Elle porte sur 700 sociétés cotées de l'immobilier, promoteurs, foncières et gestionnaires d'actifs, et montre que « *la majorité d'entre elles n'ont pas une gestion environnementale active de leurs bâtiments alors que la baisse des consommations énergétiques permet de réduire les coûts de fonctionnement et donc de créer de la valeur pour les investisseurs* ». Les chercheurs qui ont travaillé sur cette étude ont développé un indice : « Environmental Real Estate Index » qui permet de comparer les performances environnementales des acteurs de l'immobilier. Ils soulignent que seule une poignée d'entre eux, australien, suédois ou anglais, obtiennent le meilleur score. L'étude témoigne aussi de l'absence d'informations quantitatives : seuls 19% des répondants publient des chiffres sur les consommations d'énergie de leurs bâtiments, 16% sur les consommations d'eau, et 14% sur les émissions de CO₂.

Novethic a publié, le 21 janvier, une étude similaire focalisée exclusivement sur les informations fournies par une trentaine d'acteurs français cotés du secteur de l'immobilier concernant les performances énergétiques et les émissions de CO₂ de leurs bâtiments. Le constat est le même : rares sont encore les très bonnes pratiques et les données précises comme la consommation moyenne en kw/h et par m², qui ne figurent dans aucun rapport.

« *La valeur verte des bâtiments si elle est encore difficile à calculer est pourtant un élément clef de valorisation financière des actifs, présente et à venir* », estime Eric Donnet, directeur général adjoint d'AEW Europe, premier gestionnaire d'actifs immobiliers européen et filiale de Natixis Global AM. C'est pourquoi la société de gestion mène une évaluation environnementale avant toute acquisition d'un nouvel actif et participe au projet Green Rating, outil d'évaluation européen des performances environnementales des immeubles existants qui propose un outil de mesure au travers des cinq indicateurs. ■

Liens utiles : www.corporate-engagement.com
www.novethic.fr/novethic/upload/etudes/Barometre_2009.pdf
www.green-rating.com

Offensive des fournisseurs de données financières sur le marché « extra-financier »

Bloomberg et Thomson Reuters ont tous deux récemment mis en avant leur offre de données extra-financières. Explications sur leurs choix stratégiques respectifs.

Fournisseurs de données financières à l'échelle mondiale, Bloomberg et Thomson ont tous deux fait le pari d'offrir désormais des données extra-financières. Thomson a choisi de racheter, en novembre 2009, Asset4, société suisse qui estime avoir construit en 5 ans « la plus grande base de données mondiale d'informations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) ». En les intégrant à ses informations financières, Thomson, présent dans une centaine de pays, fait un pas supplémentaire vers l'intégration de critères ESG dans l'analyse financière classique. L'équipe d'Asset4 a pu constater en quelques semaines qu'elle avait désormais accès à une nouvelle clientèle de financiers. Elle s'estime suffisamment armée pour faire face à la concurrence puisqu'elle propose à la fois une offre large et adaptée à une clientèle spécialisée.

Si Bloomberg, autre grand acteur mondial, a la même démarche, celle-ci reste encore modeste, pour l'instant. Une équipe d'une dizaine de personnes travaille depuis 18 mois à construire un modèle spécifique et à le proposer à des clients qui manifestent un intérêt grandissant. Il est alimenté par des sources comme le Carbon Disclosure

Project ou New Energy Finance qui collecte des données environnementales. « *L'analyse quantitative est très utile sur certaines thématiques comme les émissions de carbone ou les consommations d'eau* » explique Michelle Cooksley, en charge de la commercialisation européenne de cette nouvelle offre. Pour l'instant seules 3000 entreprises sur les 30 000 compagnies couvertes par Bloomberg disposent d'un « profil » ESG mais la demande croissante de ses clients devrait conduire ce spécialiste de l'information financière à étoffer son offre.

« *Le mouvement de consolidation de ce marché émergent ne fait que commencer* » avait expliqué l'ancien dirigeant de KLD (agence de notation extra-financière américaine, absorbée en 2009 par RiskMetrics) lors du colloque organisé par « Responsible Investor » à Amsterdam en novembre dernier. Si aujourd'hui une vingtaine d'entreprises se partagent le marché de la notation extra-financière qu'on peut estimer entre 40 et 50 millions d'euros par an, leur « business model » devrait connaître des évolutions importantes. Un exemple, après avoir absorbé successivement KLD et Innovest en 2009, RiskMetrics chercherait maintenant un repreneur ! ■

Initiatives de place

Paris Europlace pilote plusieurs projets destinés à témoigner de la vivacité des acteurs français autour de l'ISR et de la finance environnementale. Elle a lancé, le 16 décembre 2009, un groupe thématique « Finance et développement durable » dans le cadre du pôle de compétitivité « Finance Innovation ». Destiné à renforcer les liens entre professionnels et académiques pour stimuler les projets de recherche, il a déjà 4 axes de travail : l'investissement socialement responsable, la finance environnementale, la finance solidaire et l'assurance. Le groupe veut à la fois cartographier les acteurs pour construire un réseau favorisant l'émergence de nouveaux projets et aussi proposer aux financiers un lieu de rencontre pour aider les partenariats de toute nature. En novembre dernier, Paris Europlace a, par ailleurs, signé avec le Forum pour l'Investissement Responsable un partenariat cadre unique en Europe destiné à favoriser des initiatives française et européenne de nature diverse. ■

Recherche académique variée pour investisseurs intéressés

Le 18 janvier la communauté ISR française a célébré la fête de la recherche à travers une journée mêlant 3^{ème} anniversaire de la chaire « Finance Durable et Investissement Responsable » et remise des prix de la recherche du FIR. Retour sur ces initiatives faisant le lien entre sphère académique et milieu professionnel.

On les connaît par leurs initiales : la chaire FDIR de l'X et de l'IDEI parrainée par l'AFG ; la chaire FDD de Dauphine et de l'X soutenue par EDF, Calyon et CDC ; le prix FIR de la recherche académique... Au delà des sigles que l'univers académique est en capacité de décoder, il s'agit d'initiatives jetant les ponts d'une collaboration active entre chercheurs et gérants d'actifs. Première en son genre, la chaire Finance Durable et Investissement Responsable (FDIR), créée il y a trois ans, réunit des sociétés de gestion, des institutions (Caisse des Dépôts, Fonds de Réserve des Retraites...) et deux centres de recherche, le laboratoire d'économie de l'École Polytechnique et l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, le tout sous l'égide de l'Association Française de la Gestion Financière (AFG), qui accueille régulièrement des réunions de présentation et d'échanges autour des travaux de recherche.

La journée du 18 janvier a permis de mettre en avant les travaux de ses chercheurs sur un certain nombre de thématiques intéressantes les gérants d'actifs : liens complexes entre Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et performance financière ou économique, préférences et motivations des investisseurs, valeur de l'information extra-financière, gestion des risques extra-financiers sectoriels, stratégies Bottom Of the Pyramid (BOP), valorisation des actifs environnementaux, pour ne citer que celles-là. Christian Gollier (IDEI) co-directeur de la chaire aux côtés de Jean-Pierre Ponsard (X) a, par exemple, illustré l'apport de la recherche académique en montrant le bilan social finalement négatif d'une mesure en apparence vertueuse : le rachat à tarif garanti de l'électricité photovoltaïque, qui revient à facturer au contribuable la tonne de CO₂ évitée à plus de 1000 euros...

Autre témoignage de la vitalité de la recherche ISR, le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) a décerné pour la sixième année, en clôture de la journée du 18 janvier, ses prix de la recherche européenne « Finance et Développement Durable ». Deux mémoires de master et un article ont été récompensés et trois bourses de recherche ont été attribuées, sur des sujets allant de la valeur verte immobilière au lien entre performance environnementale des entreprises et performance de marché. Thibault Dauphin a, par exemple, montré dans son mémoire de master que la réaction des marchés à des annonces environnementales bénéfiques était globalement négative mais pouvait varier selon les secteurs d'activités et les pays. Unique en son genre, le prix FIR permet d'encourager de jeunes chercheurs internationaux. Les 28 candidatures étaient de 15 nationalités différentes. ■

L'activisme actionnarial, version syndicale

En appeler aux investisseurs, aux actionnaires tout autant qu'au mouvement syndical, c'est la stratégie déployée par le SEIU (Union Internationale des employés de services) pour acculer les grandes multinationales du secteur comme Sodexo à respecter les conventions internationales du travail, aux Etats-Unis et partout dans le monde.

L'assemblée générale de Sodexo qui a « ouvert la saison », le 25 janvier 2010, à Issy les Moulineaux, a eu une connotation sociale inhabituelle. Une quarantaine de militants syndicaux internationaux mais aussi des salariés venus des Etats-Unis, de Grande Bretagne et de France s'y sont invités après avoir acheté quelques actions. Ils souhaitent porter des pétitions signées par les employés du groupe de services alimentaires à ses dirigeants et poser deux questions dans ce cadre officiel. L'une portait sur la façon dont le groupe gérait le risque que représente sa mise en cause régulière pour discrimination raciale. En 2005, une « class action » sur ce sujet aux Etats-Unis a abouti à une condamnation de 80 millions de dollars. L'autre question avait pour but d'interpeller les dirigeants de Sodexo sur l'éventuelle signature d'un accord mondial l'engageant à respecter les conventions internationales dans tous les pays où il est présent, quel que soit le cadre réglementaire local. « Il y a 100 000 salariés de Sodexo aux Etats-Unis, seuls 20 000 d'entre eux bénéficient d'une convention collective », explique Michael Laslett qui coordonne ce mouvement en Europe. « Ceux qui veulent se syndiquer pour en bénéficier font l'objet de menaces graves. Parmi eux, il y a des travailleurs pauvres qui n'ont même pas de quoi

chauffer leurs enfants ! » Délégué en Europe par le SEIU, syndicat américain et canadien qui compte 2 millions de membres, Michael Laslett appartient à une équipe de 20 personnes dont l'activité est exclusivement dédiée à l'activisme actionnarial. Détenteur de près de 16% des actifs des fonds de pension américains, le SEIU a fait le choix d'allier stratégie syndicale et mobilisation des investisseurs, il y a une quinzaine d'années. ISS, groupe d'origine danoise, a été leur première cible : « Nous avons constaté qu'il était loin d'appliquer aux Etats-Unis les avantages liés au droit social scandinave. Nous sommes allés au Danemark pour mobiliser les actionnaires et sensibiliser les investisseurs. ISS a fini par signer avec nous un accord global sur le respect des conventions internationales du travail », raconte Michael Laslett. Depuis, la stratégie a été déclinée à de nombreuses entreprises et trouve un nouveau souffle au sein des Principes pour l'Investissement Responsable. Dernière illustration : l'organisation d'une conférence en ligne associant le syndicat et les responsables des ressources humaines du groupe de sécurité G4S destinée à expliquer aux investisseurs les vertus de l'accord social qu'ils ont signé après un long combat. Ils voulaient montrer que cet accord permettait désormais de régler les

problèmes sans conflits, destructeurs de valeur pour l'entreprise et, in fine, pour les investisseurs.

En France l'AG de Sodexo est une première étape qui a été précédée d'une rencontre avec des investisseurs institutionnels que le SEIU a sensibilisé au sort des travailleurs américains en les mettant en présence les uns des autres. La seconde étape sera la publication d'un rapport sur les conditions de travail dans le groupe dans plusieurs pays en développement donnant des éléments probants à la presse mais aussi aux investisseurs. Le SEIU est un des rares syndicats à décliner une stratégie ouverte d'activisme actionnarial même si des réflexions sont en cours au sein du comité sur le capital des travailleurs (CWC), instance internationale dans laquelle les Français, via le CIES, jouent un rôle actif.

En attendant un mouvement plus large, le SEIU organise, en mars prochain, à Los Angeles pour la toute première fois une rencontre entre des grands fonds de pension engagés sur les enjeux sociaux européens (le fonds norvégien, le fonds hollandais ABP...) avec leurs homologues américains comme CalPERS et CalSTERS. « Nous voulons leur montrer qu'il y a un exemple européen à suivre en terme d'incitation au respect des normes sociales », conclue Michael Laslett. ■

Un leader en recomposition

Amundi, nouvelle entité née le 1^{er} janvier 2010 de la fusion entre Crédit Agricole Asset Management, société de gestion du groupe Crédit Agricole SA, et SGAM, celle de la Société Générale, est très largement en tête du classement par encours des fonds ISR en gestion collective. Quelle va être la stratégie ISR de ce chef de file ? Réponse avec Michele Jardin, directeur général d'IDEAM.

Michèle Jardin : L'ISR est au cœur de la stratégie d'Amundi comme elle l'était pour CAAM. Nous souhaitons renforcer encore cette politique en l'axant sur l'intégration de critères de développement durable et d'utilité sociale dans nos politiques d'investissement. Cet engagement sociétal est une des quatre dimensions sur laquelle nous souhaitons devenir « l'asset manager européen de référence ».

Comment va concrètement se décliner cette stratégie ?

Nous voulons d'abord faire grandir l'ISR en continuant à transformer des fonds non ISR en fonds ISR en faisant le travail nécessaire pour les mettre en conformité. Deux d'entre eux le seront début 2010, un fonds actions US doté de 430 millions d'euros, un fonds action France doté de 157 millions d'euros. Nous voulons ensuite

lancer de nouveaux produits « engagés » sur la dimension d'utilité sociale à l'image du fonds CAAM AFD Avenir Durable, lancé en partenariat avec l'AFD en 2009, dont l'objectif est de financer, sur le long terme, des projets contribuant au développement durable des pays émergents. Enfin, nous prévoyons sur le développement de la demande de produits ISR, plus particulièrement celle d'une clientèle de particuliers.

Quelles actions avez-vous mises en place pour cela ?

Pour mobiliser nos réseaux, nous avons mis en place un programme qui allie écoute, sensibilisation et formation. Nous avons développé un module de formation qui combine e-learning, présentation et plaquette commerciales, web conférence et même chat. Nous nous appuyons sur un réseau de personnes formées sur l'ISR

qui ont un rôle démultiplicateur pour qu'à l'été 2011 tout le réseau soit en ordre de marche. Nous espérons pouvoir mesurer les premiers résultats commerciaux de cette stratégie en 2010. ■

Alliance de la Financière de Champlain avec la NEF

Société de gestion, spécialiste de l'intégration des enjeux de développement durable, la Financière de Champlain a acheté 42% du capital de Nef Capital Ethique Management (NCEM au groupe UFG en décembre). Elle devient l'actionnaire de référence de la société de gestion de la banque éthique. Leur alliance stratégique, autour de « valeurs cohérentes et partagées », a pour but de contribuer à l'intégration du développement durable dans la gestion. ■



France

L'Association Française de Gestion (AFG) et le Forum pour l'Investissement Responsable ont publié, à la mi-janvier, une nouvelle version du Code de transparence pour les fonds ISR. S'il s'agit d'un texte européen, la particularité du code français est d'être obligatoire pour tous les gérants qui souhaitent proposer un fonds ISR. Le code est dorénavant assorti d'un manuel d'utilisation destiné à encadrer les réponses fournies par les gérants qui ont jusqu'à juillet 2010 pour se mettre en conformité. ■



Canada

L'exploration pétrolière des sables bitumineux dans la province d'Alberta au Canada est régulièrement dénoncée par les ONG environnementales. Elle est au cœur d'une résolution soutenue par 142 grands investisseurs internationaux (fonds de pension, sociétés de gestion, fondations et groupes religieux) qui sera examinée lors de l'assemblée générale de Shell, le 10 mai prochain. Elle demande au groupe pétrolier d'expliquer à ses actionnaires de quelle façon il gère les risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) associés à cette activité qui représente 30% de sa production annuelle. Fair Pensions, association anglaise, à l'origine du projet de résolution rappelle que l'exploitation des sables bitumineux provoque de nombreux dégâts écologiques dans la région, des émissions de gaz à effet de serre massives et fait peser des menaces sur les populations locales. ■



États-Unis

21 entreprises du secteur pharmaceutique ont fait l'objet d'une campagne d'activisme actionnarial sur les montants des rémunérations de leurs dirigeants. Les grandes compagnies de santé américaines font partie de ceux qui militent activement contre le projet de réforme de la santé du président Obama. C'est pourquoi l'Interfaith Center on Corporate Responsibility a lancé cette campagne dont l'objectif est d'obtenir une information complète sur les systèmes de rémunérations des dirigeants de ces compagnies et plus particulièrement les assurances santé dont ils bénéficient. ■



Europe

Une étude, publiée fin janvier, par Eurosif et l'agence de notation anglaise EIRIS, montre que les grandes entreprises cotées

n'établissent pas ou peu de liens entre les rémunérations de leurs dirigeants et leurs performances Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG). Seules 29% des entreprises du FTSE300 s'engagent à établir une corrélation entre les parties variables des rémunérations et des objectifs de développement durable peu exigeants. ■



Suisse

Sous la menace de dépôt d'une double résolution, « Say on pay » et « Stop Chairman-CEO », à son assemblée générale fin février, le groupe suisse pharmaceutique Novartis a annoncé qu'il allait séparer les fonctions de président et de directeur général et donner des informations aux actionnaires sur le système de rémunération en place au sein de la direction du groupe. La fondation Ethos qui, au sein de son Ethos Engagement Pool, centralise les actions d'engagement auprès des grandes entreprises suisses, s'est félicité de ces nouveaux engagements et a retiré les deux résolutions. ■



Grande-Bretagne

Les fonds de pension des collectivités locales anglaises s'intéressent massivement à l'investissement responsable. Une étude, publiée en décembre, par le UK SIF et l'association des fonds de pension, montre que c'est le cas de 75% d'entre eux. Quatre sur cinq considèrent même que l'investissement responsable relève de leur responsabilité fiduciaire et permet d'allier protection et développement des actifs. En revanche, 88% des répondants de l'enquête soulignent qu'ils ont du mal à le mettre en pratique par manque de temps, de ressources et parce qu'ils ont d'autres priorités. ■



Allemagne

Le Ministère allemand de l'Environnement a organisé, début 2010, une semaine d'actions « Climat et Finances » en collaboration avec de nombreux instituts financiers allemands. Il a, dans ce contexte, commandité une étude à l'agence de notation INrate pour comparer les impacts d'émissions de CO₂ générées indirectement par des portefeuilles conventionnels et « durables ». Cette étude montre que les investisseurs peuvent réduire l'intensité carbone de leur investissement jusqu'à 35% en préférant des fonds « climate friendly » à des fonds conventionnels et jusqu'à 68% en privilégiant des comptes épargne « climate friendly » sur des produits financiers conventionnels équivalents. ■



Dubaï

Hawkamah, un institut de Dubaï spécialiste de la gouvernance, travaille avec Standard and Poors pour lancer, d'ici la fin de l'année, le premier indice rassemblant les entreprises du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord les mieux notées sur des critères ESG. Il devrait évaluer 400 entreprises en provenance de 11 pays qui devront à la fois avoir des pratiques environnementales et sociales responsables ainsi qu'une solide gouvernance. La SFI, filiale privée de la Banque mondiale soutient le projet. ■



Norvège

Le fonds global norvégien a pris une décision de poids : il a vendu 1,8 milliards d'euros d'actions de 17 entreprises du secteur du tabac au début de l'année. Cette vente est directement liée à la décision prise par le conseil éthique du fonds d'interdire tout investissement dans le secteur du tabac. En revanche, l'exclusion du tabac peut avoir des conséquences financières importantes. Une étude, publiée en juin 2009 par le fonds de pension américain CalSTRS, évaluait à 1 millions d'euros sur 7 ans les pertes liées à l'exclusion du tabac de ses placements. ■

novethic

UNE FILIALE CAISSE DES DÉPÔTS ■

Réalisation : Anne-Catherine Husson-Traoré en collaboration avec Dominique Blanc, Samer Hobeika.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Sicard, président de Novethic

L'Essentiel de l'ISR est imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par un imprimeur agréé Imprim'vert.



Copyright Novethic. La reproduction du contenu de la revue est interdite pour tous pays, tous supports, tous procédés, sauf autorisation expresse de l'éditeur.

ABONNEMENT

**L'essentiel de l'ISR (4 numéros/an)
+ l'Indicateur (1 numéro/an) :**

200€ HT + TVA 19,6% soit 239,20€ TTC

Pour toute demande d'abonnement
Pascale Chapron - 01 58 50 98 14
pascale.chapron@novethic.fr

Lettre éditée par Novethic - SASU au capital de 1 668 260 €
RCS Paris B 437 499 296 - 56 rue de Lille 75007 Paris